



# Note d'Information

Les candidats au concours en ligne d'entrée à l'IAI-Cameroun sont informés que les résultats seront affichés le **Mercredi 29 Avril 2020** au campus et sur le site web de l'IAI-Cameroun, au plus tard à 15 heures.

Les nouveaux étudiants définitivement admis en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année du Cycle Ingénieur des Travaux Informatiques, doivent se préinscrire au plus tard **le Vendredi 22 Mai 2020 à 12h00**, faute de quoi ils ne feront plus partie des effectifs de l'école et seront purement et simplement remplacés par les candidats en liste d'attente. Les frais de préinscription s'élèvent à **79 000 FCFA**, payables selon les modalités suivantes :

- **Filière Génie logiciel et Software Centre de Yaoundé** : Vision Finance, agence du marché central ou Messamendongo, numéro de compte **01001 37100083301 90**.
- **Filière Systèmes et Réseaux Centre de Yaoundé** : C.B.C numéro de compte **10008 00030 371304513 01 52**.
- Pour les étudiants des centres délocalisés (Douala, Garoua, Bafoussam, Yagoua), toutes filières confondues : C.B.C au numéro de compte **10008 00030 371304513 01 52**.

Les frais de scolarités pour les 1<sup>ères</sup> ou 2<sup>èmes</sup> années, s'élèvent à **390 000 FCFA** dont les échéances sont réparties comme suit :

- **1<sup>ère</sup> tranche (175 000 FCFA) : Vendredi 26 Juin 2020 au plus tard à 12h00**
- **2<sup>ème</sup> tranche (115 000 FCFA) : Vendredi 31 Juillet 2020 au plus tard à 12h00**
- **3<sup>ème</sup> tranche (100 000 FCFA) : Vendredi 28 Aout 2020 au plus tard à 12h00**

Les étudiants ne s'étant pas acquittés de leurs frais de scolarités aux dates requises seront frappés d'une pénalité de **3 000 FCFA** par semaine de retard (**paiement à la caisse de l'institut**). Un mois après la date requise, ils seront considérés comme démissionnaires et ne feront plus partie des effectifs de l'école.

**NB** : les frais de scolarités se paient également dans les banques citées plus haut.

